

LE DENIER d'ÉGLISE 2024

Un grand MERCI aux paroissiens qui ont pu donner au Denier d'Église en 2023 !!!

***Qu'est-ce que le Denier de l'Église ?**

Le Denier de l'Église est la participation financière des fidèles aux besoins de l'Église Catholique. **Il permet, en particulier, de financer les rémunérations des prêtres (moins de 800 euros par mois pour un prêtre en Savoie) et des laïcs salariés.** Ce sont les diocèses qui sont bénéficiaires de ces dons et qui gèrent les sommes ainsi perçues.

***Mais l'Église n'est-elle pas riche ? A-t-elle vraiment besoin de ces dons ?**

Contrairement à ce que pense bon nombre de gens, l'Église n'est pas riche. Elle possède certes des « trésors » artistiques ou immobiliers, mais ces biens ne lui procurent pas de moyens financiers pour son fonctionnement ; au contraire ils engendrent des coûts d'entretien souvent importants ! Et l'Église - faut-il le rappeler ? - ne perçoit aucune subvention de l'État ou des Collectivités, ni, non plus, de la part du Vatican.

***Et les quêtes faites lors des messes ou autres cérémonies ?**

La quasi-totalité des recettes provenant de ces quêtes sont affectées au fonctionnement de nos paroisses et en particulier au chauffage, électricité, travaux. Seules une dizaine de quêtes ont des destinations spécifiques (Secours Catholiques, CCFD, missions ...).

MERCI pour votre générosité pour ce Denier 2024 !!!

Père Jérôme Martin

Je fais un don